FRA -5201-2 Défendre des idées

- Deux parties en deux séances en salle d'examen
- Faire dans l'ordre proposé
- L'écoute de la partie 2 se fait au centre
- La préparation à l'épreuve orale se fait au centre ou à la maison et selon la durée déterminée par l'enseignant
- La prise de parole se déroule devant au moins trois personnes incluant l'enseignant

Parties de l'épreuve	Matériel nécessaire ou permis
Partie 1 **Lecture** **55 %** **2 h 30**	• *Cahier de l'adulte*
	• Dictionnaires usuels et spécialisés unilingues français • Grammaires • Ouvrages sur la conjugaison **Mesures adaptatives possibles selon le DAP** • Utilisation du dictionnaire Eurêka • Utilisation de l'ordinateur avec synthèse vocale pour la compréhension de lecture (examen en format numérique) • Utilisation de l'ordinateur avec correcteur orthographique pour écrire les réponses dans l'examen numérisé • Tiers du temps ajouté (durée totale : 3h20) • Local isolé • Réponses aux questions sur magnétophone si l'élève ne peut pas écrire • Utilisation d'un appareil de lecture (télévisionneuse, loupe, agrandissement des textes)

<table>
<tr>
<td rowspan="2"><u>Partie 2</u>

Prise de parole
45 %

<u>Visionnement</u>
Variable selon le document choisi et se fait au centre

<u>Préparation</u>
Temps déterminé avec l’adulte

<u>Épreuve</u>

5 min exposé
+
10 min. interaction</td>
<td><u>Préparation avant l’examen</u> :
● L’enseignant remet à l’adulte le cahier Préparation à l’épreuve
● L’enseignant approuve le sujet d’actualité et le ou les documents audio ou audiovisuels choisis par l’adulte
● <u>L’écoute ou le visionnement doit se faire au centre à un moment déterminé entre l’enseignant et l’adulte</u>
● Après l’écoute, le cahier de préparation peut se faire au centre ou à la maison
● L’enseignant récupère le cahier Préparation à l’épreuve, les notes prises lors de l’écoute et l’aide-mémoire une fois la préparation terminée
● L’enseignant vérifie le contenu de l’aide-mémoire*et s’il est conforme, il le signe avant de le remettre à l’adulte
● S’il y a lieu, approuver le support sonore, visuel ou audiovisuel. Le temps associé à ce support ne doit pas être considéré dans le temps de l’épreuve.

<u>Épreuve</u>
● Aide-mémoire
● Auditoire d’au moins trois personnes incluant l’enseignant
● Support sonore, visuel ou audiovisuel;
**Récupérer l’aide-mémoire de l’adulte</td>
</tr>
<tr>
<td>● Dictionnaires usuels et spécialisés unilingues français
● Grammaires
● Ouvrages sur la conjugaison</td>
</tr>
</table>

- **L’élève doit atteindre le seuil de réussite pour l’ensemble de l’épreuve ET pour chacune des compétences évaluées.**

- Chaque partie est reprise indépendamment l’une de l’autre
  LA LECTURE est reprise dans une autre version
  LA PRISE DE PAROLE est reprise à partir des mêmes documents, sauf si l’enseignant juge nécessaire d’imposer de nouveaux documents.

*** L’aide-mémoire doit être approuvé par l’enseignant qui y aura apposé sa signature. Il doit se limiter à une feuille recto verso. Les notes doivent être rédigées sous forme télégraphique. Aucune phrase complète n’est acceptée, sauf s’il y a une citation dont la source est clairement précisée.**

Juin 2020